



ASSOCIATION  
CHAPELLE SAINT JEAN  
CRUPIES

Crupies, le 17 Janvier 2024

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Chers Amis,

Vous êtes invités à participer  
à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre Association qui se tiendra

**le SAMEDI 3 FEVRIER 2024 à 10H00  
à la MAIRIE de CRUPIES.**

### ORDRE DU JOUR

- Rapport moral,
- Rapport d'activité,
- Rapport financier,
- Vote des cotisations 2024,
- Projets 2024,
- Questions diverses ( *à soumettre en début de séance* ),
- Élection au Conseil d'Administration : renouvellement des administrateurs sortants.

Un pot vous sera offert pour clôturer la rencontre.

Bien cordialement,

***Le Président : Alain Seiner***

---

### POUVOIR

Mme, Mr .....  
demeurant .....

Votre courriel .....

Dans l'impossibilité d'assister à l'Assemblée Générale du 3 Février 2024  
de l'Association Chapelle St-Jean, donne pouvoir à :

Mme, Mr .....  
de le/la représenter à cette Assemblée.

A .....  
Le .....

#### ***Signature***

*(Précédée de la mention « Bon pour pouvoir »).*